Réponse de Mgr Lefebvre à Mgr Fauret

Publié le 1 février 1963 Mgr Marcel Lefebvre 2 minutes

Cher Monseigneur,

Heureusement qu'il arrive parfois des lettres qui n'apportent pas que des louanges, cela compense utilement celles plus fréquentes qui en expriment.

L'humilité y gagne, je l'espère et ce serait déjà un heureux profit. S'il est vrai que des années ont passé depuis le temps de notre jeunesse gabonaise et qu'avec l'âge, on prend un peu de sagesse, néanmoins les conseils fraternels sont toujours bienvenus.

En ce qui concerne la lettre à la Cité catholique, elle a été rédigée, il y a bientôt un an, au mois de février l'an dernier. J'étais évêque nommé de Tulle et en conséquence je n'engageais nullement la Congrégation. Que des membres de la Congrégation n'aient pas été de mon avis, c'est certain, mais j'étais parfaitement en droit d'agir comme je l'ai fait. Je ne pouvais être plus étranger à la Congrégation que lorsque j'étais à Tulle.

Vous avez pu constater vous-même qu'au Concile, tout le monde n'est pas du même avis. Il y a encore un peu de liberté dans la Sainte Église! C'est probablement pour me punir de mon manque de sagesse que j'ai été fait Supérieur général, flanqué de six conseillers, des Provinciaux, sans parler des quarante-trois évêques!... Me voilà sérieusement encadré. Je reconnais volontiers que je suis moins à l'aise que quand j'étais évêque!...

Enfin je me recommande bien à vos prières pour que l'Esprit Saint me donne le don de conseil qui est spécialement celui des Supérieurs car je m'en voudrais de ne pas être parfaitement en conformité avec la volonté de Dieu et de mes Supérieurs.

Vous remerciant encore bien sincèrement de votre lettre fraternelle, je vous prie de croire, cher Monseigneur, à mon respectueux et bien fidèle attachement en Notre Seigneur.

† Marcel Lefebvre